



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

*L'environnement
au quotidien*

Délibérations prises lors de la séance du Comité Syndical du 06 OCTOBRE 2023

Numéro	Objet	Décision
D23_10_1	Motion contre le projet de consigne pour recyclage des bouteilles plastiques, dite « fausse consigne ».	Approuvée
D23_10_2	Adoption du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE pour la période 2024 – 2029.	Approuvée
D23_10_3	Dépôt d'une candidature auprès de CITEO pour la collecte pour recyclage des déchets d'emballages ménagers issus de la consommation hors foyer.	Approuvée
D23_10_4	Délibération de principe relative à la cession d'un bien immobilier.	Approuvée
D23_10_5	Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle.	Approuvée
D23_10_6	CDIsation d'un agent contractuel sur un emploi permanent.	Approuvée
D23_10_7	Création d'un emploi permanent ouvert à un recrutement contractuel.	Approuvée
D23_10_8	Création d'emploi permanent - Tableau des effectifs - N°2/2023.	Approuvée
D23_10_9	Autorisation de signature de la convention relative à l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU).	Approuvée
D23_10_10	Tarifs pour Redevance Spéciale.	Approuvée
D23_10_11	Exonération de T.E.O.M. pour les locaux professionnels – Année 2024.	Approuvée
D23_10_12	Décisions modificatives n°3.	Approuvée
D23_10_13	Réhabilitation garages et construction bureaux à Cohade - Exonération de pénalités.	Approuvée

